



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWENTY-FIRST YEAR

1284 *th* MEETING: 20 MAY 1966

ème SÉANCE: 20 MAI 1966

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1284).....	1
Adoption of the agenda	1
Question concerning the situation in Southern Rhodesia; letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):	
Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia (S/7285 and Add.1 and 2).....	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1284).....	1
Adoption de l'ordre du jour	1

(Continued overleaf — suite au verso)

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2).

1

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements* of the *Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND EIGHTY-FOURTH MEETING
Held in New York, on Friday, 20 May 1966, at 10.30 a.m.

MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le vendredi 20 mai 1966, à 10 h 30.

President: Mr. J. G. DE BEUS (Netherlands).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1284)

1. Adoption of the agenda.
2. Question concerning the situation in Southern Rhodesia: Letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia (S/7285 and Add.1 and 2).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia (S/7285 and Add.1 and 2)

Président: M. J. G. DE BEUS (Pays-Bas).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Bulgarie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Mali, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1284)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2).

1. The PRESIDENT: In accordance with the Council's decision at the 1278th meeting I now invite the representatives of India, Pakistan, Senegal, Zambia, Algeria and Sierra Leone to take seats at the Council table and to take part in the discussions.

At the invitation of the President, Mr. G. Parthasarathi (India), Mr. Amjad Ali (Pakistan), Mr. O. S. Diop (Senegal), Mr. S. M. Kapwepwe (Zambia), Mr. A. Rahai (Algeria) and Mr. D. Williams (Sierra Leone) took places at the Council table.

2. Mr. TARABANOV (Bulgaria) (translated from French): The delegation of the People's Republic of Bulgaria has closely followed the discussion that has taken place here during this entire week. We have given very careful consideration to the statements made by the Ministers for Foreign Affairs of Zambia and Senegal and by the Secretary-General of the Ministry of Foreign Affairs of Algeria, all of whom, on behalf of the Organization of African Unity, have presented the point of view of the African countries. They have expressed the deep feeling of the African peoples and the unity which has once again brought them together on this important question. Our delegation was profoundly moved by the touching and human statement of the representative of Nigeria, who introduced the draft resolution of the African countries [S/7285/Add.1], and by that of the representative of Uganda.

3. The position of the People's Republic of Bulgaria on the question of Southern Rhodesia has already been expressed on several occasions in the discussions which have taken place in the various organs of the United Nations and, most recently, in the Security Council. I, therefore, do not intend to set out this position again in any general way.

4. I should like, however, to dwell on certain aspects of the question in order to point out the difficulties and the ways in which they might, even at what we all recognize as this late stage, be resolved.

5. It is not surprising that the question of Southern Rhodesia has once more come before the Security Council. Several delegations—that of Bulgaria among them—had stressed the need for this during the hasty and untimely discussion concerning the oil tankers, a discussion which could only serve propaganda purposes. This question will continue to come before the Council and other United Nations organs until the United Kingdom decides to honour its commitments to the Charter of the United Nations, to the pertinent General Assembly resolutions, particularly the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples, and to the specific resolutions concerning the situation in Southern Rhodesia. However, the statements and the attitude of the representatives of the United Kingdom do not, at least for the moment, give any indication that the Government of the United Kingdom has decided to do this. Everything, on the contrary, indicates that it intends to continue to elude its responsibilities with regard to the question of Southern Rhodesia.

6. The result of the position of the United Kingdom in failing to comply with its obligations and in defying

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à la décision prise à la 1278ème séance, j'invite les représentants de l'Inde, du Pakistan, du Sénégal, de la Zambie, de l'Algérie et du Sierra Leone à prendre place à la table du Conseil et à participer aux discussions.

Sur l'invitation du Président, M. G. Parthasarathi (Inde), M. Amjad Ali (Pakistan), M. O. S. Diop (Sénégal), M. S. M. Kapwepwe (Zambie), M. A. Rahai (Algérie) et M. D. Williams (Sierra Leone) prennent place à la table du Conseil.

2. M. TARABANOV (Bulgarie): La délégation de la République populaire de Bulgarie a suivi attentivement la discussion qui s'est déroulée ici pendant toute la semaine. Nous avons très sérieusement considéré les interventions des ministres des affaires étrangères de la Zambie et du Sénégal, et du Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères de la République algérienne, qui, au nom de l'Organisation de l'unité africaine, ont présenté le point de vue des pays d'Afrique. Ils ont exprimé le sentiment profond des peuples africains et leur unité reconstituée autour de cette question importante. Notre délégation a été profondément émue par les interventions pathétiques et si humaines du représentant du Nigéria, qui a introduit le projet de résolution des pays africains [S/7285/Add.1], et du représentant de l'Ouganda.

3. La position de la République populaire de Bulgarie, sur la question de la Rhodésie du Sud, a été exprimée à plusieurs reprises au cours des débats qui se sont déroulés devant les différents organes de l'ONU et, la dernière fois, devant le Conseil de sécurité. C'est pourquoi je ne veux pas essayer de les développer encore une fois d'une manière générale.

4. Je voudrais m'arrêter cependant sur certains aspects de la question pour faire ressortir les difficultés et les manières dont elles pourraient être, au dernier moment comme nous le savons tous d'ailleurs, résolues.

5. Il n'est pas étonnant que la question de la Rhodésie du Sud revienne une fois de plus devant le Conseil de sécurité. Plusieurs délégations, dont celle de la Bulgarie, en avaient souligné la nécessité au cours de la discussion hâtive et intempestive à propos des pétroliers, discussion qui ne pouvait servir qu'à des buts de propagande. Cette question ne cessera de revenir devant le Conseil et les autres organes de l'ONU tant que le Royaume-Uni ne se décidera pas à faire honneur aux engagements qu'il a pris au titre de la Charte des Nations Unies, des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, et les résolutions spécifiques concernant la situation en Rhodésie du Sud. Cependant, les déclarations et l'attitude des représentants du Royaume-Uni n'indiquent pas, du moins pour le moment, que le Gouvernement du Royaume-Uni est décidé à le faire. Au contraire, tout indique qu'il entend continuer à se dérober à ses responsabilités en ce qui concerne la question de la Rhodésie du Sud.

6. Le résultat de la position du Royaume-Uni, position qui consiste à ne pas remplir ses obligations

the decisions of the General Assembly and the Security Council, is that that question has become a threat to international peace and security. The situation has developed in such a way that the Government of the United Kingdom, which at one time affirmed that responsibility for the question rested solely with the administering Power, is now ready, it seems, to throw it into the lap of the United Nations.

7. Despite the tortuous explanations of the administering Power on the terrible effects that would result for the leaders of the racist minority from the imposition of economic sanctions by the United Kingdom in an effort to put an end to the racist régime in Southern Rhodesia, it has become only too evident that it would have been easy for the United Kingdom Government, if it had so desired, to make the racist leaders see reason as regards respect for the rights of the Zimbabwe people to self-determination and national independence. That, moreover, is an obligation of the administering Power according to the Charter and according to the United Nations resolutions, especially the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples. The way, however, to ensure respect for those rights was certainly not to place, as did the administering Power, despite all the warnings it was given by many countries and especially the countries of Africa, in the hands of the racists of Southern Rhodesia a powerful army and the most modern weapons when the Central African Federation was dissolved. Whatever may be said, the facts are there. The United Kingdom transferred powers during and throughout the colonial régime. At the last moment, it handed over the facilities, armies and weapons which were under the jurisdiction of the Federation and thus ensured the setting up of the racist régime at Salisbury.

8. It can, we agree, be argued that the government now in power was not the one that did this but that the governments previously in power in the United Kingdom were guilty of that crime. It is no less true, however, that the representatives of the present government are doing their utmost to defend that policy which led to the establishment of the racist régime in Southern Rhodesia. The coming into power of the present British Government was hailed with a note of hope by the people of Southern Rhodesia and by a great number of African countries. Its first declarations on the question of Southern Rhodesia received, indeed, a favourable response among African peoples and delegations. Those hopes, however, have been dashed. Instead of embarking on the course of implementing the General Assembly resolutions on the granting of independence to colonial countries and peoples, and in particular the resolutions concerning Southern Rhodesia, the United Kingdom Government chose not to hurt the feelings of the persons who were already preparing to set up the fascist régime at Salisbury. During his stay in Southern Rhodesia, as several representatives have already stressed—and as we shall not tire of repeating—the British Prime Minister was careful, in fact, to assure the representative of the white minority, Ian Smith, that force would not be used against the racists of Southern Rhodesia.

et à défier les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, est que la situation constitue maintenant une menace à la paix et à la sécurité internationales. La situation a évolué de telle sorte que le Gouvernement du Royaume-Uni qui jadis affirmait que la responsabilité de la question n'incombait qu'à la Puissance administrante, est prêt maintenant, paraît-il, à la repasser aux Nations Unies.

7. Malgré les explications embarrassées de la Puissance administrante sur les effets terribles qu'aurait sur les chefs racistes l'emploi des sanctions économiques par le Royaume-Uni pour mettre fin au régime raciste en Rhodésie du Sud, il n'est que trop évident qu'il eût été facile au Gouvernement britannique, s'il l'avait voulu, de faire entendre raison aux chefs racistes quant au respect des droits du peuple du Zimbabwe à l'autodétermination et à l'indépendance nationale. C'est d'ailleurs une obligation de la Puissance administrante, d'après la Charte et d'après les résolutions de l'Organisation des Nations Unies, surtout d'après la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Mais, pour faire respecter ces droits, il ne fallait certes pas, comme l'a fait la Puissance administrante malgré tous les avertissements de la part d'un grand nombre de pays et surtout des pays d'Afrique, mettre entre les mains des racistes de la Rhodésie du Sud une armée puissante et des armes du dernier modèle lors de la dissolution de la Fédération d'Afrique centrale. Quoi que l'on dise, le fait est là. La Grande-Bretagne leur a transmis les pouvoirs durant et tout au long du régime colonial. Elle leur a donné, au dernier moment, les moyens matériels, les armées et les armes qui étaient sous la juridiction de la Fédération et cela a permis d'assurer l'installation du régime raciste à Salisbury.

8. Il est possible, nous en convenons, d'arguer que ce n'est pas le gouvernement actuel qui l'a fait, que ce sont les gouvernements précédents du Royaume-Uni qui se sont rendus coupables de ce crime. Il n'en est pas moins vrai cependant que les représentants du gouvernement actuel font tout leur possible pour défendre cette politique qui a amené l'installation du régime raciste en Rhodésie du Sud. La venue au pouvoir de l'actuel Gouvernement britannique a été saluée avec une note d'espoir par la population de la Rhodésie du Sud ainsi que par un grand nombre de pays d'Afrique. Ses premières déclarations sur la question de la Rhodésie du Sud ont, en effet, trouvé un écho favorable parmi les peuples et les délégations africaines. Leurs espoirs ont cependant été déçus. Au lieu de s'engager sur la voie de l'application des résolutions de l'Assemblée générale sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, et en particulier des résolutions concernant la Rhodésie du Sud, le Gouvernement du Royaume-Uni a choisi de ne pas blesser les susceptibilités des gens qui, déjà, étaient en train de préparer l'instauration du régime fasciste à Salisbury. Lors de son voyage en Rhodésie du Sud, comme l'ont déjà souligné plusieurs représentants — et nous ne nous lasserons pas de le répéter —, le Premier Ministre britannique a pris le soin, en effet, d'assurer le représentant de la minorité blanche, Ian Smith, que la force ne serait pas employée contre les racistes de la Rhodésie du Sud.

9. A number of delegations have already pointed out that, instead of making statements of that kind, instead of assuring the white minority of impunity if it established a racist régime in Southern Rhodesia, the Prime Minister should, on the contrary, have warned the leaders of that minority that immediate measures would be taken to prevent such a development and that force would be used by the United Kingdom Government. Surely such a warning would alone have been sufficient to bring the Rhodesian racists to their senses.

10. The United Kingdom Government has used force in many instances. It is true that this was always directed against indigenous populations and national liberation movements. It appears easier to use force against national liberation movements in countries struggling to throw off the colonial yoke than against those with whom certain very powerful economic circles in the United Kingdom do business and organize a policy of aggression against indigenous populations.

11. On the other hand, the United Kingdom Government has, in this particular case, relied on half-hearted economic measures which are not likely to have a decisive influence on the course of events at Salisbury. Despite the appeals of the African delegations and of those delegations that want the Salisbury régime eliminated as soon as possible, and despite the warnings that the Salisbury policy could not be influenced by economic measures, the United Kingdom Government has made every effort to have the Security Council adopt resolutions which provide only half-hearted economic measures. Furthermore, these measures have been applied by the United Kingdom Government itself and by certain of its allies in such a way as to have only a minimum effect on the Salisbury régime.

12. At the Commonwealth Prime Ministers Conference held at Lagos in January 1966, the British Prime Minister declared—obviously in an endeavour to appease the growing discontent in Africa—that with the economic sanctions proposed by the United Kingdom, the fall of the Salisbury régime was a matter of weeks rather than months. However, more than six months have passed since that declaration, and the Salisbury régime still stands.

13. It now appears that the United Kingdom Government is beginning to realize the futility of trying to maintain this ingenious reasoning. It has recently arranged to hold talks with the Smith régime, although the British Prime Minister had on several occasions said that he would never negotiate with that régime. Nevertheless, talks are now being held by the United Kingdom Government with a régime which it has refused to recognize and has called rebellious and illegal and which, according to that same Government, should be completely ignored. The very fact that these talks are taking place is most significant and warrants particular attention. Certain political and legal consequences stemming from them throw considerable light on the United Kingdom Government's attitude towards the illegal régime in Southern Rhodesia as

9. Il a déjà été souligné par plusieurs délégations qu'au lieu de faire des déclarations semblables, au lieu d'assurer la minorité blanche d'impunité au cas où elle entreprendrait d'instaurer un régime raciste en Rhodésie du Sud, le Premier Ministre aurait dû, au contraire, prévenir les chefs de cette minorité que des mesures immédiates seraient prises pour empêcher un tel événement et que la force serait employée par le Gouvernement britannique; cet avertissement aurait certainement suffi pour faire entendre raison aux racistes rhodésiens.

10. Le Gouvernement du Royaume-Uni a employé la force dans de nombreux cas; il est vrai que c'était toujours contre les populations autochtones et les mouvements de libération nationale; il paraît qu'il est plus facile d'employer la force contre les mouvements de libération nationale dans les pays qui luttent contre le joug colonial que contre ceux avec lesquels certains milieux économistes très puissants en Grande-Bretagne font des affaires et organisent une politique d'agression contre les populations autochtones.

11. Par contre, le Gouvernement britannique s'est orienté vers des demi-mesures d'ordre économique dans le cas particulier, qui ne sont pas de nature à influencer d'une manière décisive le cours des événements à Salisbury. Malgré les appels des délégations africaines et des délégations qui désirent que le régime de Salisbury soit liquidé le plus tôt possible, malgré les avertissements que des mesures économiques ne pourraient pas influencer la politique de Salisbury, le Gouvernement britannique s'est évertué à faire adopter par le Conseil de sécurité des résolutions qui ne visaient qu'à des demi-mesures économiques; de plus, ces mesures ont été appliquées par le Gouvernement britannique lui-même et par certains de ses alliés d'une façon telle qu'elles n'ont eu qu'un effet minime sur le régime de Salisbury.

12. Pourtant, à la Conférence des Premiers Ministres du Commonwealth qui s'est tenue à Lagos en janvier 1966, le Premier Ministre britannique a déclaré, certainement afin d'essayer d'apaiser le mécontentement croissant en Afrique, qu'avec les sanctions économiques proposées par le Royaume-Uni, la chute du régime de Salisbury était plutôt une question de semaines qu'une question de mois. Cependant, plus de six mois se sont écoulés depuis cette déclaration, et le régime de Salisbury tient encore.

13. Or, il semble que le Gouvernement britannique se rende compte maintenant de l'inefficacité qu'il y aurait à faire durer cette version ingénieuse; dernièrement, il a entrepris l'organisation de pourparlers avec le régime de Smith, bien qu'à plusieurs reprises, le Premier Ministre ait répété à diverses occasions qu'il n'engagerait jamais de négociations avec ce régime. Cependant, à l'heure actuelle, des pourparlers sont menés par le Gouvernement britannique avec un régime qui a été dénié, traité de rebelle et d'illégal et qui, d'après ce même gouvernement, ne devrait pas être pris en considération. Le seul fait que ces pourparlers aient lieu est très significatif; il mérite une attention particulière. Certaines conséquences politiques et juridiques qui en découlent illustrent dans une grande me-

well as towards the resolutions of the Security Council and the General Assembly relating to this particular problem.

14. In the specific case of these talks, this is a device which can only serve as a cover for the de facto recognition of a régime which the United Kingdom Government has, in a number of its statements, proclaimed illegal and declared to be in rebellion against the British administration. Furthermore, Security Council resolution 217 (1965) appeals to all States, including the United Kingdom, not to entertain any relations with that illegal authority. The talks taking place in London at present, whatever they may be called, constitute, both politically and legally, the establishment of official contact with the Salisbury régime and the maintenance of specific relations with that régime in order to arrive at a political settlement of the problem of Southern Rhodesia.

15. Whatever arguments may be adduced, it is evident that, according to the spirit and practice of international law, all of this represents, in one form or another, at least recognition and encouragement by the United Kingdom Government of the racist régime in Southern Rhodesia, which has been condemned both by the United Nations and by the United Kingdom itself.

16. There could be no question here of arriving, in the course of such talks, at political results that would serve the interests of the Zimbabwe people, bereft of all legitimate rights. On the contrary, these talks can only serve to support the régime of the usurpers and to stabilize arbitrary rule in Southern Rhodesia. We are justified in asking whether it is in this way that the recommendations of the General Assembly and the decisions of the Security Council on the non-recognition and elimination of the racist régime in Southern Rhodesia are going to be applied. At the present time, any negotiation undertaken in the absence of representatives of the indigenous population, namely, of the Zimbabwe people, could only lead to bargaining which might imply for the Zimbabwe people a resumption of the colonial administration.

17. These talks, which are contrary to the interests of the Zimbabwe people, have nevertheless been defended in a general way by the representative of the United States, who said in his statement: "It has been my life-long experience that where talks are requested it is the counsel of wisdom to pursue whether or not talks can lead to meaningful results" [1281st meeting, para. 24]. With such generalities anything can be justified. If that, however, was the position of the United States, we wonder why the United States did not enter into negotiations with the legitimate Government of the Dominican Republic, if it had problems to settle with the latter, instead of sending its troops to invade that country. Could it not, at that time, instead of sending land and naval forces into a foreign country, have sought talks with the Government of the Dominican Republic? It seems, however, that talks are only necessary when certain Governments

sure l'attitude du Gouvernement britannique envers le régime illégal de Rhodésie du Sud ainsi qu'envers les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale sur ce problème particulier.

14. Dans le cas concret de l'application de la méthode des pourparlers, cela ne peut servir que de couverture à une reconnaissance de facto d'un régime que le Gouvernement britannique a, dans plusieurs de ses déclarations, proclamé illégal et dont il a qualifié l'existence de rébellion contre l'administration britannique. D'autre part, la résolution 217 (1965) du Conseil de sécurité a fait appel à tous les Etats, y compris le Royaume-Uni, et les a priés de n'entretenir avec cette autorité illégale aucune relation. Les pourparlers menés actuellement à Londres, de quelque nom qu'ils soient qualifiés, constituent, du point de vue politique et juridique, l'établissement d'un contact officiel avec le régime de Salisbury, le maintien de relations déterminées avec ce régime en vue d'aboutir à un règlement politique du problème de la Rhodésie du Sud.

15. Quels que soient les arguments avancés, il est évident que, dans l'esprit et dans la pratique du droit international, tout cela représente, sous une forme ou sous une autre, au moins une reconnaissance et un encouragement donné par le Gouvernement britannique au régime raciste instauré en Rhodésie du Sud et condamné à la fois par les Nations Unies et par le Royaume-Uni lui-même.

16. Il ne pourrait pas être question ici d'arriver, durant de tels pourparlers, à des résultats politiques destinés à servir les intérêts du peuple du Zimbabwe qui est privé de tous droits légitimes; au contraire, ces pourparlers ne peuvent servir qu'à maintenir le régime des usurpateurs et à stabiliser l'arbitraire en Rhodésie du Sud. Il convient de se demander si c'est ainsi que vont être appliquées les recommandations de l'Assemblée générale et les décisions du Conseil de sécurité qui préconisent de ne pas reconnaître et de s'efforcer de liquider le régime raciste de la Rhodésie du Sud. A l'heure actuelle, toute négociation menée en l'absence des représentants de la population autochtone, c'est-à-dire du peuple du Zimbabwe, ne pourrait que mener à des marchandages qui risquent de signifier un renouveau de l'administration coloniale sur le peuple du Zimbabwe.

17. Ces pourparlers contraires aux intérêts du peuple du Zimbabwe ont cependant été défendus, d'une manière générale, aussi par le représentant des Etats-Unis. Dans son intervention, il a dit: "Une longue expérience m'a appris que, lorsque quelqu'un demande à engager des entretiens, il est bon de chercher à établir si des entretiens peuvent ou non conduire à des résultats positifs" [1281ème séance, par. 24]. Avec de telles généralités, on arrive à tout justifier. Cependant, si telle était la position des Etats-Unis, on se demande pourquoi les Etats-Unis n'ont pas entrepris des négociations avec le Gouvernement légitime de la République Dominicaine, s'ils avaient des problèmes à régler avec cette dernière, au lieu d'envoyer leurs troupes envahir ce pays. Ne pouvaient-ils pas, à ce moment-là, au lieu d'envoyer les armées de terre et de mer dans un pays étranger, chercher à avoir des entretiens avec le Gouvernement de la

realize that talks would serve the aims which they have set for themselves.

18. In the case of the talks with the racist régime of Ian Smith, the United Kingdom representative has assured us that his Government has defined principles which it has promised to uphold. If I am not mistaken, one of the first speakers on this question, the representative of Algeria, aptly described these talks as "Anglo-English" talks undertaken for the purpose—and we wish to stress this point—of determining the fate of a colonial and subjugated country and people.

19. As the representative of Algeria pointed out, however, these principles, far from conforming with the purposes of the Charter, are greatly removed from them and from the spirit of the various General Assembly resolutions on colonial questions in general and on the question of Southern Rhodesia in particular. They fail to accord with resolution 1514 (XV) which, since its adoption, has been the basis of all United Nations decolonization activities and which states:

"Immediate steps shall be taken, in Trust and Non-Self-Governing Territories or all other territories which have not yet attained independence, to transfer all powers to the peoples of those territories, without any conditions or reservations, in accordance with their freely expressed will and desire, without any distinction as to race, creed or colour, in order to enable them to enjoy complete independence and freedom."

20. Despite this clear and precise declaration adopted by the General Assembly more than five years ago, the principles recently set forth by the United Kingdom Government are aimed at the re-establishment of the colonial régime sanctioned by the so-called Constitution of 1961, which paved the way for the establishment of the racist régime of Ian Smith in Southern Rhodesia. It was on the basis of this Constitution, and its interpretation of it, that the Ian Smith régime ventured to institute its racist domination.

21. In these circumstances, what other purpose, may we ask, could these principles serve than the return to a Constitution which has had such dire consequences for the people of Southern Rhodesia as the maintenance of the colonial yoke? It is not, moreover, by chance that the resolutions adopted by the General Assembly and the Security Council provide that the 1961 Constitution granted to Southern Rhodesia by the United Kingdom must be suspended and a new Constitution drawn up on the basis of a government elected by the majority.

22. This so-called Constitution, which the colonial Power is trying to restore under the principles laid down by the United Kingdom Government, has thus already been condemned by the United Nations. These principles, which the administering Power advances as a solution to the present conflict and which, taken as a whole, appear democratic, thus have as their sole aim

République Dominicaine? Il paraît cependant que les pourparlers ne sont nécessaires que dans le cas où certains gouvernements se rendent compte que ces pourparlers pourraient servir les buts qu'ils se sont assignés.

18. Dans le cas des pourparlers entamés avec le régime raciste d'Ian Smith, le représentant du Royaume-Uni nous a assurés que son gouvernement aurait défini des principes qu'il aurait promis de défendre. Si je ne me trompe pas, l'un des premiers orateurs qui a parlé sur cette question, le représentant de l'Algérie, a qualifié à juste titre ces pourparlers de pourparlers "anglo-anglais" entrepris en vue — et nous insistons sur cela — de définir le sort d'un pays et d'un peuple colonial et subjugué.

19. Or ces principes, comme l'a signalé le représentant de l'Algérie, ne correspondent pas aux buts définis par la Charte et aux différentes résolutions de l'Assemblée générale sur les questions coloniales, en général, et sur la question de la Rhodésie du Sud, en particulier; en fait, ils en sont fort éloignés; ils ne sont pas conformes à la résolution 1514 (XV), qui est à la base de toutes les activités de décolonisation entreprises par les Nations Unies depuis son adoption. Il est dit, en effet, dans cette résolution:

"Des mesures immédiates seront prises, dans les territoires sous tutelle, les territoires non autonomes et tous autres territoires qui n'ont pas encore accédé à l'indépendance, pour transférer tous pouvoirs aux peuples de ces territoires, sans aucune condition ni réserve, conformément à leur volonté et à leurs vœux librement exprimés, sans aucune distinction de race, de croyance ou de couleur, afin de leur permettre de jouir d'une indépendance et d'une liberté complètes."

20. En dépit de la déclaration claire et nette de l'Assemblée générale, adoptée il y a plus de cinq ans, les principes élaborés dernièrement par le Gouvernement britannique visent au rétablissement du régime colonial consacré par la prétendue Constitution de 1961, laquelle a permis d'aboutir à l'instauration du régime raciste d'Ian Smith en Rhodésie du Sud. C'est grâce à cette constitution, et en l'interprétant, que le régime d'Ian Smith s'est permis d'instituer alors sa domination raciste.

21. On se demande, dans ces conditions, quel but pourraient servir de tels principes, si ce n'est le retour à une constitution qui a eu des conséquences aussi néfastes que le maintien du joug colonial pour le peuple de la Rhodésie du Sud. Ce n'est pas par hasard, d'ailleurs, que, dans les résolutions votées par l'Assemblée générale et par le Conseil de sécurité, il est stipulé que la Constitution de 1961 octroyée par la Grande-Bretagne à la Rhodésie du Sud doit être abolie, et qu'une nouvelle constitution doit être élaborée sur la base d'un gouvernement élu à la majorité.

22. Cette prétendue constitution que la puissance coloniale cherche à restaurer grâce aux principes formulés par le Gouvernement britannique a donc été condamnée par l'Organisation des Nations Unies. Ces principes, présentés par la Puissance administrante comme devant résoudre le conflit actuel, et qui, pris dans leur ensemble, ont une apparence

the restoration of the 1961 colonial régime. No detailed analysis is needed to prove that they fail to conform to the resolutions of the General Assembly and to the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples.

23. We should like, however, to draw the attention of the Council to one of these principles, which is as follows: "The British Government would need to be satisfied that any basic proposal for independence was acceptable to the people of Rhodesia as a whole."^{1/} Thus, the proposed basis must be acceptable to the people of Rhodesia as a whole. In the circumstances one might be led to accepting the least common denominator, which would be tantamount to accepting the wishes and proposals of the white minority who are an integral part of the people as a whole. Is this what the United Kingdom Government would like to have the Zimbabwe people accept—the wishes, conditions and demands imposed by the white minority in Southern Rhodesia? On such terms there would be no independence for the inhabitants of Southern Rhodesia, for the minority would never consent, of its own free will, to the abolition of the colonial yoke, and the United Kingdom, as we are well aware, would not take any steps to force it to do so. It takes half measures to prolong the present situation. Does this mean that Southern Rhodesian independence must be postponed until the minority agrees to the democratic election of a government by the majority of the people? Is it not, moreover, such a development which the United Kingdom Government foresees in its talks and in the policy it is pursuing with regard to Southern Rhodesia? Is this not also the aim of the half measures, such as economic and other sanctions, which, moreover, are only partially and ineffectively applied?

24. The United Kingdom representative, in his statement [1280th meeting], recognized that the oil embargo was not effective and that a large part of Southern Rhodesia's supplies come in by routes which, although not regular, are none the less adequate in the present circumstances. Yet, while in the United Nations the administering Power claims responsibility for the exercise of power in Southern Rhodesia, and while there can be no doubt about its responsibility for the tragic situation in that country, it refuses to take the necessary action to cut off the supplies of oil and other products which are being imported through South Africa and Mozambique, even though these supplies are extremely important to the Southern Rhodesian economy. It is true that powerful interests in the United Kingdom and elsewhere oppose any such action since they derive vast profits from their economic relations with the Republic of South Africa and from their investments in that country.

25. The Smith régime will not be overthrown and the legitimate rights of the Zimbabwe people will not be restored by the application of half-hearted economic

démocratique, ne tendent donc qu'à la restauration du régime colonial de 1961. Point n'est besoin d'en faire une analyse détaillée pour démontrer qu'ils ne correspondent pas aux résolutions de l'Assemblée générale ni à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

23. Nous voudrions cependant attirer l'attention du Conseil sur l'un d'eux, ainsi conçu: "Le Gouvernement britannique devrait avoir l'assurance que toute base proposée pour l'indépendance est acceptable pour la population rhodésienne dans son ensemble^{1/}". Ainsi, la base proposée doit être acceptable pour le peuple rhodésien tout entier. Dans ces conditions, on serait amené à accepter le moindre dénominateur commun, ce qui revient à dire à accepter le désir et les propositions de la minorité blanche, qui fait partie intégrante du tout. Est-ce cela que le Gouvernement britannique voudrait faire accepter au peuple du Zimbabwe, les désirs, les conditions, les demandes imposées par la minorité blanche en Rhodésie du Sud? Dans ces conditions, il n'y aura pas d'indépendance pour la population de la Rhodésie du Sud, car la minorité ne consentira pas, de son propre gré, à l'abolition du joug colonial, et la Grande-Bretagne, comme on le sait fort bien, ne prend pas de mesures pour la forcer à y consentir; elle prend des demi-mesures pour prolonger la situation existante. Cela veut-il dire que l'indépendance de la Rhodésie du Sud doit être différée jusqu'au jour où la minorité consentirait à laisser élire démocratiquement un gouvernement par la majorité de la population? N'est-ce pas d'ailleurs un tel développement que le Gouvernement britannique prévoit dans ses pourparlers et dans la politique qu'il poursuit à l'égard de la Rhodésie du Sud? N'est-ce pas vers ce but que sont dirigées aussi les demi-mesures telles que les sanctions économiques et autres, qui, d'ailleurs, ne sont pas prises dans leur ensemble et dont l'application présente des lacunes considérables?

24. Dans son intervention [1280ème séance], le représentant du Royaume-Uni a reconnu que l'embargo sur le pétrole n'est pas efficace et qu'une grande partie de l'approvisionnement de la Rhodésie du Sud se fait par des voies qui, pour n'être pas régulières, n'en sont pas moins efficaces dans les circonstances actuelles. Cependant, la Puissance administrante revendique la responsabilité, devant les Nations Unies, de l'exercice du pouvoir en Rhodésie du Sud; mais, bien qu'elle soit à n'en pas douter responsable de la situation tragique créée dans ce pays, elle refuse de prendre les mesures nécessaires pour couper les voies d'approvisionnement en pétrole et autres produits importés à travers l'Afrique du Sud et le Mozambique, alors qu'il s'agit là de produits très importants pour la vie économique de la Rhodésie du Sud. Il est vrai que des cercles puissants, en Grande-Bretagne et ailleurs, s'y opposent, car ils tirent d'énormes profits de leurs relations économiques avec la République sud-africaine et de leurs investissements dans ce pays.

25. Ce n'est ni par des demi-mesures dans le domaine économique, ni par des pourparlers avec des représentants du régime raciste comme ceux qui ont

^{1/} Quoted in English by the speaker.

^{1/} Cité en anglais par l'orateur.

measures, by talks such as those now taking place between the representatives of the racist régime and the United Kingdom Government or by appeals to the wisdom of the white minority. Immediate and effective action is called for if this problem, which threatens peace and security in Africa and could have serious repercussions throughout the world, is to be solved. This means, first of all, that the necessary steps, including the use of force, must be taken to eliminate the racist régime of Ian Smith in Southern Rhodesia. We are not, of course, opposed to an embargo on all Southern Rhodesia's foreign trade; on the contrary, my country has supported such action from the outset. However, the effectiveness of the embargo depends on the adoption of measures such as those proposed in the draft resolution submitted by the African countries [S/7285 Add.1.]; it depends on cutting off all the remaining sources of supply to Southern Rhodesia, beginning with South Africa, which is at present the principal source for the supply of oil and other products. It is nevertheless becoming ever clearer that economic measures alone are not sufficient to overthrow the racist régime. The United Kingdom must therefore consider "all necessary measures, including the use of force, to abolish the racist minority régime in Southern Rhodesia", as provided in the draft resolution submitted by Mali, Nigeria and Uganda.

26. Secondly, steps must be taken to abolish the so-called Constitution of 1961, which made it possible for the racist régime to be set up. Any return to that Constitution and to the régime which it established would be simply a return to the colonial régime itself.

27. Thirdly, provision must be made for the implementation, concurrently with the preceding measures, of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples and of the specific resolutions of the General Assembly and Security Council. This is the only way to guarantee the right of the Zimbabwe people to become once again the masters of their country and of their own destiny.

28. Mr. KEITA (Mali) (translated from French): After the very eloquent statements which have been made by the eminent persons who spoke on behalf of the Organization of African Unity, by two distinguished ambassadors from Asia and by the other African colleagues who have already taken part in the discussion of the unhappy problem of Southern Rhodesia, there remains very little for my delegation to say.

29. I should like first of all to express our sincere gratitude to all those who, in their statements, made it a point to express their solidarity with the African cause. The problem before the Council is by no means a new one. It has persisted for years with the result that a certain ever-growing anxiety oppresses us with the thought that this Organization, by which the newer and smaller countries set so much store, is becoming increasingly entangled with distressing and painful questions for which adequate solutions are often available and obvious, as we all know, yet remain unused. This situation thus puts to a hard test the

lieu avec le Gouvernement britannique, ni par des appels à la sagesse lancés à la minorité blanche, que l'on arrivera à renverser le régime de Smith et à instaurer les droits légitimes du peuple du Zimbabwe. Si vraiment on veut résoudre cette question, qui menace la paix et la sécurité en Afrique et qui peut avoir des répercussions considérables sur le monde entier, il faut agir immédiatement et efficacement. Cela suppose, premièrement, que les mesures nécessaires soient prises, y compris l'emploi de la force, pour liquider le régime raciste d'Ian Smith en Rhodésie du Sud. Bien entendu, nous ne sommes pas contre l'embargo sur tout le commerce extérieur de la Rhodésie du Sud. Au contraire, notre pays s'y est associé dès le premier moment. Mais, pour que l'embargo soit effectif, il faut prendre des mesures comme le propose le projet de résolution présenté par les pays africains [S/7285/Add.1], en coupant toutes les voies qui restent encore ouvertes à l'approvisionnement de la Rhodésie du Sud, à commencer par l'Afrique du Sud qui est, à l'heure actuelle, la voie principale de ravitaillement en produits pétroliers et autres. Cependant, il apparaît de plus en plus clairement que seules des mesures économiques ne sont pas suffisantes pour renverser le régime raciste. C'est pourquoi "toutes les mesures nécessaires, y compris l'usage de la force, pour abolir le régime de la minorité raciste de la Rhodésie du Sud" doivent être envisagées par le Royaume-Uni, comme il est prévu dans le projet de résolution présenté par le Mali, le Nigéria et l'Ouganda.

26. En second lieu, il faut prendre des mesures pour abolir la prétendue Constitution de 1961 qui a permis l'instauration du régime raciste. Tout retour à cette constitution et au régime qu'elle a établi équivaut à un retour au régime colonial pur et simple.

27. En troisième lieu, l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et des résolutions spécifiques de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité doit être envisagée et assurée parallèlement aux mesures précédentes. C'est la seule manière de garantir au peuple du Zimbabwe son droit de redevenir maître de son pays et de ses propres destinées.

28. M. KEITA (Mali): Après les interventions si éloquentes des illustres personnalités mandatées par l'Organisation de l'unité africaine, des deux distingués ambassadeurs d'Asie, ainsi que des autres collègues africains qui ont déjà pris part au débat sur le douloureux problème rhodésien, il reste à ma délégation très peu de choses à dire.

29. Tout d'abord, je voudrais exprimer notre sincère reconnaissance à tous ceux qui, à travers leurs interventions, n'ont pas manqué de manifester leur solidarité à la cause africaine. Le problème dont le Conseil est saisi n'est point nouveau. Voici en effet des années qu'il dure, et une certaine inquiétude, toujours grandissante, nous oppresse à l'idée que, de plus en plus, l'Organisation des Nations Unies, à laquelle les jeunes et petits pays tiennent tant, se trouve embarrassée par de pénibles et tristes questions dont les solutions adéquates — bien souvent connues et à portée de la main, comme chacun le

great hope which all peaceful and justice-loving countries have placed in the United Nations.

30. The present situation is truly a shameful one concerning which an African head of State, President Modibo Keita of Mali, spoke on 24 May 1963 in the following terms:

"It would indeed be naive for us, as responsible persons, to want to play the role to which we aspire while beside us, in some cases on our frontiers, our own brethren are enslaved and reduced to the level of animals, merely by the will of backward colonialists who have learnt nothing from history... The Rhodesian problem is ours and is the denial of all we proclaim: it runs counter to the most legitimate aspirations and is an affront to our very soul as Africans... We suffer for our brothers in Southern Rhodesia, the victims of a merciless colonialism, and we know that a satisfactory solution can be found for the events taking place in Southern Rhodesia only to the extent that the international community humanely and courageously accepts its full responsibilities."

31. What, after all, has been achieved by the numerous resolutions adopted in the United Nations on the question of Southern Rhodesia?

32. It seems that the rebellion was first of all incited, then encouraged and then supported. As was so aptly stated by the representative of Nigeria, one must truly be acting in bad faith to fail to recognize that, after six months of existence, the iniquitous Smith régime still stands, more arrogant than ever, as an affront to human conscience—and I mean by that a good conscience. We are almost being rebuked for having demanded, and for continuing to demand, that the United Kingdom resort to force to bring its rebellious colony back to the rule of law. We are told not to talk of resorting to force because nobody can know beforehand what the consequences of such a course would be. We are told that we must first exhaust all other possibilities.

33. One of those possibilities, according to the representative of the United Kingdom, is to make Smith realize his own folly. We see, on the contrary, that Smith persists more than ever in his madness by defying not only his own country—because for us he remains after all a subject of the British crown—but also the entire international community. It is with such a man that the United Kingdom Government is now embarking on negotiations. But just what is there to negotiate about? If in the interests of freedom, justice and democracy, then no one can turn a blind eye to the long calvary of the Zimbabwe people throughout their history. Even today, the true sons of that country are being subjected to grave mistreatment, inflicted arbitrarily and with brute force, while the United Kingdom, if not conniving, remains culpably inactive. The United Kingdom does not invite the African leaders to the conference table; on the

sait — restent cependant inemployées. Cette situation met ainsi à rude épreuve le grand espoir que tous les pays épris de paix et de justice ont placé en l'Organisation des Nations Unies.

30. En l'occurrence, il s'agit vraiment d'une situation honteuse dont un chef d'Etat africain, le président Modibo Keita, du Mali, a dit le 24 mai 1963:

"Il serait illusoire, en effet, aux responsables que nous sommes, de vouloir jouer le rôle que nous souhaitons, tant que, tout près de nous, quelquefois à nos frontières, nos propres frères sont réduits à l'esclavage ou ravalés au rang de bêtes de par la seule volonté de colonialistes attardés qui n'ont rien compris à l'histoire... Le problème de la Rhodésie est nôtre et s'inscrit en faux contre tout ce que nous proclamons, s'oppose aux aspirations les plus légitimes et se dresse là comme une injure à toute notre âme d'Africain... Nous souffrons pour nos frères de Rhodésie du Sud victimes du colonialisme le plus impitoyable et savons que les événements dont la Rhodésie est le théâtre ne peuvent être heureusement solutionnés que dans la mesure où, humainement ou courageusement, la communauté internationale acceptera de prendre toutes ses responsabilités."

31. A quoi ont abouti en effet les nombreuses résolutions adoptées par l'ONU sur la question rhodésienne?

32. Il semble que la rébellion ait été d'abord inspirée, ensuite encouragée, puis soutenue. Comme l'a si justement dit notre collègue et frère, le représentant du Nigéria, il faut être tout simplement de mauvaise foi pour ne pas reconnaître qu'après six mois d'existence, le régime inique de Smith reste aujourd'hui debout, plus arrogant que jamais, comme une atteinte à la conscience humaine, la bonne conscience j'entends bien! C'est à peine si l'on ne nous reproche pas d'avoir réclamé et de continuer à réclamer de la Grande-Bretagne qu'elle emploie la force pour ramener sa colonie rebelle dans la légalité. Ne parlez pas de recours à la force, nous dit-on, car nul ne peut connaître à l'avance les conséquences d'un tel recours. Il faudrait d'abord avoir épuisé toutes les autres possibilités.

33. L'une de ces possibilités, selon le représentant du Royaume-Uni, consiste à amener Smith à se rendre compte de sa folie. Mais nous voyons au contraire ce dernier persister plus que jamais dans sa démente, en défiant non seulement son pays, car pour nous il demeure malgré tout sujet de la Couronne britannique, mais aussi la communauté internationale tout entière. Et c'est avec un tel homme que le Gouvernement du Royaume-Uni s'engage à présent dans la voie de la négociation. Mais que s'agit-il de négocier? Si c'est pour les besoins de la liberté, de la justice et de la démocratie, nul ne peut ignorer le long calvaire du peuple du Zimbabwe à travers son histoire. Aujourd'hui encore, les fils authentiques de ce pays subissent les sévices les plus graves au nom de l'arbitraire et de la force brutale, avec l'inaction coupable, pour ne pas dire complice, du Royaume-Uni. Les leaders africains, eux, la Grande-

contrary it allows them to be arrested, tortured and thrown into prison.

34. It has been obvious to everybody that the African States have exhausted all possible procedures to prevent the racist minority of Southern Rhodesia from committing a crime against humanity by reducing an African population ten times more numerous than itself to a revolting state of slavery. It is clear that the United Kingdom, which bears the entire responsibility in this situation, is behaving in an absolutely reprehensible manner towards Africa as a whole, whose voice it apparently wishes to ignore.

35. Another striking feature of the statement by the United Kingdom representative was the reference to the immense sacrifices which his country has borne since the unilateral declaration of independence by the racist minority living in the colony of Southern Rhodesia. We now learn that the British economy has for the past six months been reacting sharply to the sanctions imposed on Southern Rhodesia. We were even told here that United Kingdom investments have suffered a severe curtailment of profits as a result of this Rhodesian situation and that the import-export trade of the United Kingdom has made a heavy sacrifice in closing off one of its vital channels. And, even more, what a proof of magnanimity it is to have had to bleed the British economy of \$3 million a month to help Zambia. It is, of course, possible to draw up a balance sheet of the losses and lack of profits in this affair, since for some, it is true, Rhodesia continues to be nothing more than a question of profit and loss. This cannot surprise us, for we have long known that profit has always been the basic motive of British colonization.

36. We cannot, of course, doubt that the United Kingdom has at the same time tried to assess the weight of the moral burden which also rests on its shoulders in consequence of its historic responsibility for having allowed a minority of foreigners, in this twentieth century, to subjugate more than 4 million Africans in the land of their ancestors. This item naturally does not appear in the balance sheet, any more than do the material and moral losses suffered by this same Zimbabwe people and by their brothers of Zambia, losses which no one would even try to calculate. Yet martyred Zambia, through the voice of its Minister for Foreign Affairs, has stated to us here, with dignity and with characteristic simplicity, that its people, although they have already endured severe privation, are ready to make still further sacrifices if that will help their 4 million Zimbabwe brothers to throw off the terrible yoke of suffering and tyranny.

37. The African States are asked to be patient, because, we are told, the sanctions have already borne fruit. That Smith has become stronger than ever in his determination is something about which no one, as we can see, has any doubts. Is that what is meant by saying that the sanctions have already borne fruit? Attempts are even made to blame us for this state of affairs: Smith's position has supposedly

Bretagne ne les invite pas à la table des négociations. Au contraire, elle les laisse arrêter, torturer et jeter en prison.

34. Chacun a pu constater que les Etats africains ont épuisé toutes les procédures possibles pour éviter que la minorité raciste de Rhodésie ne commette un crime contre l'humanité en réduisant en un esclavage révoltant une population africaine 10 fois plus nombreuse. Il est clair que la Grande-Bretagne, dont la responsabilité est entière dans cette situation, a un comportement absolument coupable envers toute l'Afrique dont elle ne semble pas vouloir écouter la voix.

35. Un autre aspect marquant de l'intervention du représentant du Royaume-Uni a trait aux immenses sacrifices que son pays consent depuis la déclaration unilatérale d'indépendance par la minorité raciste vivant dans sa colonie de Rhodésie du Sud. Nous apprenons à présent que l'économie britannique a, depuis six mois, accusé très durement le contre-coup des sanctions qu'elle a imposées à la Rhodésie. On nous a fait savoir ici même que les investissements britanniques subissent des pertes considérables du fait de cette affaire rhodésienne, que le commerce importation-exportation britannique s'est imposé de lourds sacrifices en arrêtant l'un de ses courants essentiels. Et, quelle preuve de magnanimité, enfin, que d'avoir à saigner l'économie britannique de 3 millions de dollars par mois pour porter secours à la Zambie! On peut, certes, comptabiliser les pertes et les manques à gagner dans cette affaire puisque la Rhodésie, il est vrai, demeure pour certains uniquement une question de pertes et profits. Nous ne saurions nous en étonner, puisque nous savions depuis fort longtemps que le critère du profit a toujours été le motif essentiel de la colonisation britannique.

36. Certes, nous ne saurions douter que le Royaume-Uni n'ait pas songé par la même occasion à mesurer le poids du fardeau moral qui pèse lui aussi sur ses épaules, du fait de la responsabilité historique qui lui est réservée pour avoir, en ce XXème siècle, laissé asservir par une minorité d'étrangers plus de 4 millions d'Africains sur la terre de leurs ancêtres. Ce bilan, lui, n'apparaît certainement pas dans les comptes, non plus que les pertes matérielles et morales subies par ce même peuple du Zimbabwe et par ses frères de la Zambie, pertes dont nul ne songera à faire le compte. Et pourtant, la Zambie martyre, par la voix de son ministre des affaires étrangères, nous a déclaré ici même, avec dignité et avec cette simplicité qui le caractérise, que son peuple, bien qu'il ait déjà enduré de si lourdes privations, était prêt à connaître bien d'autres sacrifices pourvu que cela contribue à aider les 4 millions de frères du Zimbabwe à se libérer du joug le plus féroce, celui de la souffrance et de la tyrannie.

37. On demande aux Etats africains d'être patients car, nous dit-on, les sanctions ont déjà porté leurs fruits. Que Smith se soit renforcé plus que jamais dans sa détermination, cela ne fait de doute pour personne, nous le voyons. Est-ce de cela que l'on parle lorsqu'on affirme que les sanctions ont déjà porté leurs fruits? On songe même à proférer contre nous des accusations pour cet état de fait. Smith aurait

been strengthened because we, the Africans, have said from the outset that the recommended sanctions would be ineffective. With what cynicism the responsibility is already being shifted, although, despite everything, it rests and will continue to rest, before the conscience of mankind, solely on those who have engendered the Rhodesian evil.

38. Statistics could, of course, be cited to demonstrate both the decline of the Rhodesian economy and the repercussions of the sanctions on the economic life of the countries applying them. The only result would be to bring out into the open the ties of vital interdependence between the interests of certain capitalist circles and the economy of the rebellious colony.

39. The United Kingdom representative who is present here stated to this Council on 30 April 1965, that Rhodesia: "... cannot hope to defy Britain, the whole of the Commonwealth, nearly the whole of Africa and the United Nations" [1194th meeting, para. 114]. Yet what is the situation today? Rhodesia has done just that.

40. Everyone knows, I am sure, that Africa is not pleading this cause with racial hatred in its heart, for Africa is a continent of peace and genuine feeling. It has the privilege of retaining certain qualities which some people are inclined to regard as primitive but which in reality make it one of the rare bastions that shelter certain moral values which today are vainly being sought in other parts of the world. Would we really have come here to discuss this problem if the economic sanctions brandished by the United Kingdom had been successful, as its representative, despite our doubts and apprehensions, so confidently claimed? Certainly not! We have had to discuss it again because the measures advocated by the United Kingdom have failed. Everyone knows that the Salisbury régime, instead of lasting a few weeks, is still alive and is growing stronger after more than six months.

41. When we ask for the use of force, the United Kingdom should normally understand that our purpose is to help it solve its problems. I say "normally" advisedly. We have not told or asked the United Kingdom to eliminate physically the 200,000 white settlers who are imposing a life of misery on more than 4 million Africans. How many precedents are known, and have been enumerated here, in which the United Kingdom has not hesitated to use force? It must, of course, be acknowledged that it was not used against Englishmen. We are not racists, and we wish that those who have armed and supported and are continuing to support 200,000 of their brothers against 4 million of ours could persuade us to say the same thing of them.

42. In order to help them to do this, let me quote for their benefit an extract from the newspaper the New York Herald Tribune of 14 April 1966:

"The Security Council is not concerned with an emergency, but it is concerned with a real and not an imaginary threat to the future. For there exists in... Rhodesia... a policy of white supremacy which

renforcé sa position parce que nous, Africains, nous aurions déclaré dès le début que les sanctions préconisées étaient inefficaces. Avec quel cynisme on déplace déjà les responsabilités que, malgré tout, seuls ceux qui ont engendré le mal rhodésien portent et porteront devant la conscience universelle!

38. On pourra citer bien des statistiques pour se convaincre tant du déclin de l'économie rhodésienne que du contre-coup des effets des sanctions sur la vie économique des pays qui les ont appliquées. Cela aura pour seul résultat de faire apparaître au grand jour les liens d'interdépendance vitale qui existent entre les intérêts de certains milieux capitalistes et l'économie de la colonie rebelle.

39. Le représentant du Royaume-Uni, ici présent, a déclaré devant le Conseil le 30 avril 1965: "La Rhodésie ne peut espérer pouvoir braver la Grande-Bretagne, l'ensemble du Commonwealth, la presque totalité de l'Afrique et les Nations Unies." [1194^{ème} séance, par. 114.] Cependant, qu'en est-il aujourd'hui? La Rhodésie a fait tout cela.

40. Chacun sait, j'en suis sûr, que l'Afrique ne plaide cependant pas cette cause avec la haine raciale dans le cœur. Car l'Afrique est un continent de paix et de sentiments. Elle a encore le privilège d'avoir en elle ce que certains qualifient volontiers de primitif mais qui fait d'elle, en réalité, l'un des rares bastions derrière lesquels se réfugient certaines valeurs morales que certains recherchent en vain aujourd'hui sous d'autres horizons. Serions-nous vraiment là à discuter de ce problème, si les sanctions économiques brandies par le Royaume-Uni avaient réussi, comme le prétendait avec une si vive conviction, contre nos doutes et nos inquiétudes, son représentant? Certes non! Nous sommes donc amenés à en discuter de nouveau parce que les mesures préconisées par le Royaume-Uni se sont soldées par un échec. Chacun sait qu'au lieu de quelques semaines, le régime de Salisbury vit et se fortifie depuis déjà plus de six mois.

41. Quand nous demandons l'usage de la force, le Royaume-Uni doit normalement considérer que c'est afin de l'aider à résoudre son problème. Je dis bien "normalement". Nous n'avons pas dit ni demandé à la Grande-Bretagne de supprimer physiquement les 200 000 colons blancs qui font, à plus de 4 millions de Noirs, une vie de misère. Que de précédents sont connus, et ont été énumérés ici, où le Royaume-Uni n'a pas hésité à faire usage de la force! Evidemment, il faut reconnaître que ce n'était pas contre des Anglais. Nous ne sommes pas racistes et nous souhaiterions que ceux qui ont armé, soutenu et continuent de soutenir 200 000 de leurs frères contre 4 millions des nôtres, puissent nous persuader d'en dire autant en ce qui les concerne.

42. Pour les y aider, permettez-moi de citer à leur intention un extrait du journal New York Herald Tribune du 14 avril 1966:

"Il ne s'agit pas pour le Conseil de sécurité d'une "urgence", mais d'une menace réelle et non imaginaire pour l'avenir, parce qu'il existe en Rhodésie du Sud une politique de suprématie blanche

in fact closes the door of hope to the native African majority."

43. By far the great majority of the African representatives at the United Nations represent former colonies. No one, however, can be unaware that in each of these former colonies, which are at present independent countries, the white settlers of yesterday live within harmonious communities with the former colonized Africans who are now masters of their countries and of their destiny. These communities complement each other, and the relations between them are most cordial. How is this to be explained if not simply by the fact that it is not racial hatred which motivates us? Those who think otherwise will admit that what makes us different from them is simply our deep-rooted attachment to honour and human dignity. This makes it possible for us to forget the evil and sufferings of which we have been victims. We wish for nothing that springs from rancour or a desire for revenge, but this must not be taken to mean that we are insensitive.

44. I really do not see that we are asking the impossible. We simply want justice to be done, that is to say first, that the United Kingdom should take action to put an end to the unlawful racist régime of Ian Smith, a régime of horrible domination over 4 million Africans by 200,000 Whites. Please believe me when I say that if the United Kingdom could achieve that result by conferring knighthood on its rebellious subjects in Rhodesia, the question of the use of force would never have arisen here. Secondly, we want the United Kingdom, as the administering Power, to undertake, for the majority of the inhabitants of its colony, effective measures that are bound to lead them to independence. We also want the Security Council to assume all its responsibilities before it is too late.

45. It is, to say the least, surprising that the United Kingdom is not willing to accept all the powers that we are prepared to grant it in order to aid it in solving a problem which is its very own. Africa once again addressed to you an appeal in the hope that a reply will be forthcoming.

46. Was it not said some twenty-eight years ago that a certain man was mad? And yet, despite everything, some people tried to negotiate with that madman. Whatever may have been their good intentions, the fact is that the madman nevertheless succeeded in plunging the world into a long night, a night of shame and of genocide. And the men who loved peace and freedom, who abhorred violence and bloodshed, were compelled to resort, however reluctantly, to force and the use of arms to ensure the survival of the human race.

47. But we also know that from the ashes of a world which a madman set afire there has arisen a new hope for mankind. That hope is the United Nations, the supreme organ of which, the Security Council, has been given the sacred trust of saving men from new acts of folly and, above all, of ensuring peace and security in the world. This is the true meaning of the responsibilities resting upon the members of this august Council in dealing with the tragic problem of Rhodesia, a problem which, like gangrene, infects

qui, en fait, ferme les portes de l'espoir à la majorité autochtone africaine."

43. La majorité, je dirai presque la totalité des délégués africains auprès de l'ONU représentent d'anciennes colonies. Pourtant, personne n'ignore que dans chacune de ces ex-colonies, à présent pays indépendants, des Blancs, autrefois colons, vivent au sein de communautés harmonieuses avec les anciens colonisés noirs, à présent maîtres de leur pays et de leur destinée. Ces communautés se complètent et fraternisent dans l'entente la plus souhaitable. Comment expliquer cela, si ce n'est par la simple raison que ce n'est point la haine qui nous anime? Ceux qui pensent autrement admettront que ce qui les différencie de nous est tout simplement notre attachement profond à la morale et à la dignité humaine. Cela nous permet d'oublier le mal et les souffrances dont nous avons été victimes. Nous ne souhaitons rien qui soit dicté par la rancune ou le désir de la vengeance; mais n'allez pas croire pour autant que nous soyons insensibles.

44. Je ne vois vraiment pas ce que nous demandons d'impossible. Nous voulons que justice soit rendue, c'est-à-dire, premièrement, que le Royaume-Uni agisse de façon à mettre fin au régime illégal et raciste d'Ian Smith, régime d'horrible domination de 4 millions de Noirs par 200 000 Blancs. Croyez que si le Royaume-Uni pouvait parvenir à un tel résultat par des distributions d'accolades à ses sujets rebelles de Rhodésie, il n'aurait jamais été question ici d'usage de la force. Nous voulons aussi, que, en sa qualité de Puissance administrante, le Royaume-Uni prépare à la majorité des habitants de sa colonie les voies réelles devant les amener à l'indépendance et que le Conseil de sécurité prenne toutes les responsabilités qui lui reviennent avant qu'il soit trop tard.

45. Il demeure pour le moins surprenant que le Royaume-Uni ne veuille accepter tous les pouvoirs que nous sommes prêts à lui concéder, en vue de l'aider à parvenir à la solution d'un problème qui lui est propre. Une fois encore, l'Afrique vous lance un appel avec l'espoir qu'il y aura une réponse.

46. Ne disait-on pas, voici quelque 28 ans, qu'un certain homme était fou? Cependant, certains avaient malgré tout tenté de négocier avec ce fou. Quelles qu'aient été leurs bonnes intentions, il n'empêche que ce fou a néanmoins réussi à faire sombrer le monde dans une longue nuit, une nuit de honte et de génocide. Et les hommes épris de paix et de liberté, les hommes qui ont horreur de la violence et du sang ont dû recourir malgré tout à la force et aux armes pour assurer le salut du genre humain.

47. Mais nous savons aussi que des cendres de ce monde, auquel un dément avait mis le feu, a surgi un nouvel espoir pour l'humanité. Cet espoir, c'est l'Organisation des Nations Unies dont l'organe suprême, le Conseil de sécurité, a la mission sacrée de préserver les hommes de nouveaux actes de folie et surtout de garantir la paix et la sécurité dans le monde. C'est là le sens véritable des responsabilités qui incombent aux membres du Conseil, face au douloureux problème de la Rhodésie qui

the body of Africa today, a problem that insults the dignity of the black man and indeed of all men who love peace, freedom and justice. In the hour of decision, we venture to believe that everyone will act according to the dictates of his conscience.

48. The PRESIDENT: I now call on the Foreign Minister of Zambia.

49. Mr. KAPWEPWE (Zambia): I am grateful for being allowed to make a second intervention in this debate on the vexed question of Southern Rhodesia. I have followed with particular interest the proceedings of this Council and have paid attention to the statements made by the representatives on the Council. I wish now to restate my delegation's position that Zambia is totally opposed to British policy on Southern Rhodesia. We do not accept the policy of granting independence to a Southern Rhodesia under a racist minority with so-called guarantees for unimpeded progress to majority rule. Zambia's objective in Southern Rhodesia is independence under majority rule with guarantees for the interests of the minority groups—indeed, for all the inhabitants of the territory. It was on this basis that we made considerable sacrifices that have caused us drastically to reduce our economic relations with Southern Rhodesia: a sacrifice which has led us to the costly method of transporting our goods by air-lift—all the Governments that have participated in this operation have already been gratefully thanked—a sacrifice which has compelled us to divert our resources, both human and material, from our development plans. We have not complained about this sacrifice, because it was made with the conviction that our objective of majority rule for Southern Rhodesia would be achieved in the shortest possible time. Now that Britain wants to grant independence to the white racist minority with so-called guarantees for eventual majority rule, Zambia cannot be expected to co-operate in this pernicious sell-out of the indigenous people of Zimbabwe.

50. I have just received information from my Government that the situation in Southern Rhodesia has worsened and that relations between Zambia and that colony have deteriorated to the danger point, and we hope and pray that the Security Council will come to our aid when the need arises.

51. Our aim in asking for mandatory sanctions—even though we do not believe that these alone would topple the Smith régime—is to hasten the eradication of that régime before the situation deteriorates further. If Britain is fully convinced that economic sanctions will work, there is no reason why it should not accept a measure which is intended to hasten the destruction of the Smith régime—unless it is for the sole purpose of maintaining the iniquitous injustice perpetrated by

constitue une gangrène dans l'Afrique d'aujourd'hui autant qu'une insulte à la dignité de l'homme noir, et aussi de tous les hommes épris de paix, de liberté et de justice. A l'heure de la décision, nous voulons croire que chacun agira selon ce que lui dictera sa conscience.

48. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères de la Zambie.

49. M. KAPWEPWE (Zambie) [traduit de l'anglais]: Je vous sais gré, Monsieur le Président, de me permettre de prendre une seconde fois la parole dans ce débat sur la délicate question de la Rhodésie du Sud. J'ai suivi avec un vif intérêt le déroulement de la discussion au Conseil de sécurité et j'ai écouté attentivement les déclarations faites par les membres du Conseil. Je voudrais maintenant exposer de nouveau la position de ma délégation et redire que la Zambie désapprouve totalement la politique britannique en Rhodésie du Sud. Nous ne pouvons en effet admettre une politique qui consiste à accorder l'indépendance à la Rhodésie du Sud sous un régime raciste minoritaire, tout en prétendant garantir une libre évolution vers un gouvernement majoritaire. Ce que veut la Zambie pour la Rhodésie du Sud, c'est l'indépendance sous un gouvernement majoritaire, assortie de garanties permettant de sauvegarder les intérêts des groupes minoritaires ou plutôt les intérêts de tous les habitants du territoire. C'est dans cet esprit que nous avons consenti de grands sacrifices qui nous ont amenés à restreindre considérablement nos relations économiques avec la Rhodésie du Sud et à recourir pour acheminer nos marchandises à la méthode coûteuse du transport par voie aérienne — tous les gouvernements qui ont participé à cette opération ont déjà reçu nos remerciements les plus sincères —, et qui nous ont contraints à faire usage de ressources, tant humaines que matérielles, primitivement destinées à nos plans de développement. Nous ne nous sommes pas plaints de ces sacrifices, car ils ont été faits avec la conviction que le gouvernement majoritaire dont nous désirions l'avènement en Rhodésie du Sud serait instauré dans les plus brefs délais possibles. Mais, puisque la Grande-Bretagne veut maintenant accorder l'indépendance à la minorité blanche raciste, tout en prétendant garantir ultérieurement la constitution d'un gouvernement majoritaire, on ne peut attendre de la Zambie qu'elle s'associe à cette dangereuse façon de brader les droits de la population autochtone du Zimbabwe.

50. Mon gouvernement vient de m'informer que la situation en Rhodésie du Sud s'est aggravée et que les relations entre la Zambie et cette colonie se sont détériorées de façon inquiétante, et nous espérons vivement que le Conseil de sécurité nous viendra en aide si le besoin s'en fait sentir.

51. En demandant que soient prises des sanctions de caractère obligatoire — sans croire pour autant que cela suffira à abattre le régime Smith —, nous cherchons à accélérer la disparition de ce régime avant que la situation ne s'aggrave encore. Si la Grande-Bretagne est pleinement convaincue que les sanctions économiques donneront des résultats, il n'y a aucune raison pour qu'elle n'accepte pas une mesure visant à accélérer la destruction du régime

Britain's equally iniquitous kith and kin. If we call for military action to liquidate this iniquitous régime it is only because we firmly believe that this is the only answer to a rebellion. Despite the misguided arguments of the representative of New Zealand, a rebellion is a rebellion. Whether committed by Blacks or by Whites, it is a rebellion. The precedent for using force in quelling rebellions, contrary to the view of the representative I have mentioned, is one established over a long period by Britain in dealing with its other colonies in similar situations. The representative of New Zealand has a great capacity for ignoring facts.

52. There is no doubt in my mind that Britain has broken its word a number of times. Mr. Wilson assured the British Parliament and the whole world that he would never negotiate with the rebels unless they approached the constitutional Governor, Sir Humphrey Gibbs, as private individuals. Today the representatives of the illegal régime are holding secret talks with the British officials in London, talks which will be continued in Salisbury later. The truth of the matter is that Britain is the administering Power and, as such, is the legal authority in its colony of Southern Rhodesia. By what twist of reason can an illegal régime hold discussions with the acknowledged legal authority over the fate and destiny of that same colony? The very idea of talks is absurd.

53. Furthermore, it should be remembered that Britain broke its word with Zambia: at the dissolution of the Central African Federation, Britain assured Zambia that it would be fully compensated for the loss of the military aircraft and weapons Britain had transferred to the Whites in Southern Rhodesia, despite protests from the Security Council and the General Assembly. Up to now, that compensation has not been made, and there are no indications that it will ever be made. Nobody blames New Zealand for being pro-British, but those of us who have suffered at the hands of British colonialism, compounded with racialism directed against the black people, can say that support of injustice directed against the Zimbabwe people is no source of comfort to us at all.

54. Reference has been made to the necessity of diagnosis before the physician prescribes a cure. But it should be remembered that it was Mr. Wilson who had made the diagnosis of the rebellion before UDI and predicted that the rebellion would end in a matter of weeks under his prescription of economic measures. His predictions have proved wrong while ours have so far proved correct.

55. The representative of the United Kingdom has given a long catalogue of the assistance his Govern-

Smith, à moins que ce ne soit dans le seul but de perpétuer l'acte coupable et inique commis, au mépris de toute injustice, par ses compatriotes. Si nous réclamons une intervention militaire pour liquider ce régime inique, c'est seulement parce que nous sommes persuadés qu'il n'y a pas d'autre façon de traiter des rebelles. En dépit des arguments mal inspirés du représentant de la Nouvelle-Zélande, une rébellion est une rébellion. Que les coupables soient blancs ou noirs, cela ne change rien à l'affaire. Contrairement à ce que pense le représentant dont je viens de parler, il y a longtemps que la Grande-Bretagne a établi un précédent en faisant usage de la force pour mater la rébellion lorsqu'elle devait résoudre des problèmes analogues dans ses autres colonies. Le représentant de la Nouvelle-Zélande montre vraiment une grande faculté d'oubli des faits.

52. La Grande-Bretagne, j'en suis absolument convaincu, a failli plusieurs fois à sa parole. M. Wilson avait donné l'assurance au Parlement britannique et au monde entier qu'il ne négocierait jamais avec les rebelles à moins que ceux-ci ne s'adressent à l'autorité légale, le Gouverneur, sir Humphrey Gibbs, en tant que simples particuliers. Or, les représentants du régime illégal sont actuellement en pourparlers secrets avec les autorités britanniques, à Londres, et ces entretiens doivent se poursuivre par la suite à Salisbury. En vérité, la Grande-Bretagne est la Puissance administrante et, à ce titre, c'est elle qui détient l'autorité légitime dans sa colonie de Rhodésie du Sud. Par quelle aberration de l'esprit peut-on concevoir que les représentants d'un régime illégal s'entretiennent avec les autorités légitimes reconnues lorsqu'il s'agit de décider du sort d'un seul et même pays? L'idée même de ces entretiens est absurde.

53. En outre, il ne faut pas oublier que la Grande-Bretagne a manqué de parole envers la Zambie: lorsque la Fédération d'Afrique centrale a été dissoute, la Grande-Bretagne a promis à la Zambie de l'indemniser intégralement pour la perte des appareils militaires et des armes de guerre qui avaient été donnés aux Blancs de Rhodésie du Sud, malgré les protestations du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Mais, jusqu'ici, ces indemnités n'ont pas été versées et rien ne semble indiquer qu'elles le seront jamais. Nul ne blâme la Nouvelle-Zélande d'être pro-britannique, mais ceux d'entre nous qui ont souffert du colonialisme britannique, aggravé de racisme à l'égard des populations noires, peuvent bien dire que cette façon d'appuyer un acte qui lèse les droits du peuple du Zimbabwe ne peut être un réconfort pour nous.

54. Le médecin, a-t-on dit, doit diagnostiquer la maladie avant de prescrire un traitement. Mais il ne faudrait pas oublier que c'est M. Wilson qui a diagnostiqué la rébellion avant la déclaration unilatérale d'indépendance et qui a prédit que cette rébellion prendrait fin en quelques semaines grâce à son "ordonnance" de mesures économiques. Ces prédictions se sont révélées fausses tandis que les nôtres ont, jusqu'ici, été vérifiées.

55. Le représentant du Royaume-Uni a longuement énuméré les diverses formes d'assistance accordée

ment has given to Zambia to protect its economy from the ill effects of the economic measures Britain has taken against Southern Rhodesia. Let me say briefly that, first, it was British imperialism which was responsible for making Zambia's economic interests subservient to the interests of the Whites in Southern Rhodesia by establishing a unitary railway system, which has benefited Southern Rhodesia more than Zambia; by imposing federation against our wishes, a federation which robbed us of nearly £100 million to boost the economy and industries of Southern Rhodesia; a federation which scrapped Zambia's plans for a hydroelectric scheme on the Kafue within our borders but instead imposed the Kariba hydroelectric scheme, whose power station, with the blessing of the United Kingdom Government, was sited in Southern Rhodesia.

56. Second, economically the United Kingdom has benefited far more from Zambia and its peoples than vice-versa. Our copper industry keeps 2 million Britons in Britain in employment. If Britain cannot protect the interests of the 4 million Blacks in Southern Rhodesia, what magic do the 4 million Blacks in Zambia possess that Britain should so love them? The reproaches concerning aid to Zambia are utterly scandalous.

57. We do not mean to be ridiculous. It is just that this comes from the bottom of our hearts, and we consider this as a human problem. We do not want to dig up old bones; we just want to be sincere and face the situation as it stands. It will serve the country; it will serve Africa; it will not involve the world in this dangerous situation. We want to be human beings, and this has been repeatedly stated by Africans in this Council—that Africans are true humanitarians—and we want to maintain that. It is important not for us alone, but for the whole world. So if I have gone too far, I want to be excused. It is only that I am speaking from a humanitarian point of view.

58. Third, it must be stressed that Britain has been compelled to embark on the costly economic measures against the rebellion in Southern Rhodesia because of its unrealistic policies in Southern Rhodesia. Had it taken vigorous steps to prevent UDI, or, after its proclamation had it immediately crushed the rebellion, Britain would not have been obliged to undertake such costly measures. The economic measures directed against Southern Rhodesia may destroy the economy of that colony rather than its illegal régime. Had Britain taken democratic measures to enfranchise the Africans in Southern Rhodesia, there would have been no need to embark on a policy of destroying the economy of that colony so that the Africans of Southern Rhodesia would inherit economic chaos when they attain their independence. But, of course, Britain will be obliged to revive and maintain the

par son gouvernement à la Zambie afin d'éviter à l'économie zambienne de souffrir du contre-coup des mesures économiques prises par la Grande-Bretagne contre la Rhodésie du Sud. Que l'on me permette de rappeler brièvement certains faits. Premièrement, c'est l'impérialisme britannique qui a subordonné les intérêts économiques de la Zambie aux intérêts des Blancs de Rhodésie du Sud en instituant un système ferroviaire unique dont la Rhodésie du Sud a profité plus que la Zambie et en imposant, contre nos vœux, une fédération qui nous a frustrés de près de 100 millions de livres au profit de l'économie et des industries de la Rhodésie du Sud, fédération qui a réduit à néant les projets zambiens de construction d'une centrale hydro-électrique sur la Kafue dans notre pays, pour nous imposer en échange, le projet d'installation hydro-électrique de Kariba plaçant ainsi la centrale en Rhodésie du Sud avec la bénédiction du Gouvernement britannique.

56. En second lieu, sur le plan économique, le Royaume-Uni a tiré un bien plus grand profit de la Zambie et de ses populations qu'inversement. Notre industrie du cuivre donne du travail à 2 millions de citoyens britanniques en Grande-Bretagne. Si la Grande-Bretagne est incapable de protéger les intérêts de 4 millions de Noirs en Rhodésie du Sud, quels sont donc les pouvoirs magiques des 4 millions de Noirs zambiens pour que la Grande-Bretagne leur soit tellement attachée? Les reproches concernant l'aide à la Zambie sont absolument révoltants.

57. Nous ne voulons pas nous montrer déraisonnables. Mais il faut dire que nous parlons du fond du cœur et que pour nous, ce problème est un problème humain. Nous ne cherchons pas à ranimer de vieux griefs; nous cherchons seulement à être sincères et à envisager la situation avec réalisme. Notre attitude sera utile au pays; elle sera utile à l'Afrique; elle épargnera au monde entier d'être amené à faire face à cette périlleuse situation. Nous voulons nous conduire en êtres humains; comme l'ont déclaré à maintes reprises les membres africains du Conseil, notre aspiration est sincèrement humanitaire et nous tenons à rester fidèles à cet esprit. C'est là un point important, non seulement pour nous, mais pour le monde entier. Par conséquent, si je suis allé trop loin, j'espère que l'on m'en excusera. Mes paroles ne sont inspirées que par un souci humanitaire.

58. En troisième lieu, il convient de souligner que la Grande-Bretagne s'est vue contrainte de prendre des mesures économiques coûteuses contre la rébellion en Rhodésie du Sud à cause de sa politique peu réaliste dans ce pays. Si la Grande-Bretagne avait pris des mesures énergiques pour empêcher la déclaration unilatérale d'indépendance ou si elle avait immédiatement écrasé la rébellion dès cette proclamation, elle n'aurait pas été obligée de prendre ces mesures coûteuses. Les mesures économiques prises contre la Rhodésie du Sud détruiront peut-être l'économie de cette colonie, mais il est douteux qu'elles détruisent son régime illégal. Si la Grande-Bretagne avait pris des mesures démocratiques pour donner le droit de vote aux Africains de Rhodésie du Sud, il n'aurait pas été nécessaire de se lancer dans une politique qui consiste à détruire l'économie de

economy of Southern Rhodesia, at a greater cost to the taxpayers in Britain.

59. I thought that what we had done as Africans in submitting this draft resolution would be to the advantage of the British Government in permitting it to lessen the cost. We are not interested in seeing the British taxpayers drain their resources into unprofitable projects. Here again I maintain that if it is good for Zambia to use its resources for the good of its people it must be good for Britain to use its resources for the good of its people.

60. If Zambia is anxious to see an immediate end to the Smith régime it is only because we know that a prolongation of the situation in Southern Rhodesia would have serious consequences on our economy. Equally important, the continued existence of the rebellion in Southern Rhodesia, or a return to the 1961 constitution, would not serve the interests of our basic objective in that colony: that is independence based on the principle of "one man, one vote".

61. Allow me to conclude by repeating what I have already said: that the situation in Southern Rhodesia is worsening every minute, and that the relations between Zambia and that colony have deteriorated considerably within the last few days. Let us hope that Britain will take immediate steps to bring the rebellion to a speedy end before it develops into a major conflict in Central Africa, if not the whole world. Africa is not asking for "hasty" action; we have been patient for six months. We are asking for immediate action, because we have had six months of ineffective action while the situation has continued to deteriorate. Let it not be said of the Security Council, which is dedicated to the maintenance of peace and security, that it turned a deaf ear to the call of Africa to remove the dangerous threat to international peace and security existing in Southern Rhodesia today.

62. I want to underline that Africa is asking the white people, particularly Britain, to look at this problem as a humanitarian one—nothing more; nothing short of humanitarian.

63. The PRESIDENT: As I have no more speakers on my list, and since we are nearing the end of the first round of our debate, I should like with the Council's permission to make a statement as representative of the NETHERLANDS.

64. It is to a day exactly six months since the Council adopted its resolution 217 (1965) of 20 November 1965, which dealt with the unilateral declaration of independence by the illegal régime in Rhodesia. Today the question is again before us, this time upon the request of thirty-two African Members of the United

la colonie afin de léguer à ces Africains, lorsqu'ils accèderont à l'indépendance, un pays en plein chaos économique. Mais, bien entendu, la Grande-Bretagne sera obligée de ranimer et de soutenir l'économie de la Rhodésie du Sud d'une façon plus coûteuse encore pour le contribuable britannique.

59. Il me semblait qu'en proposant ce projet de résolution les pays africains agissaient dans l'intérêt du Gouvernement britannique et lui fournissaient l'occasion de réduire ses frais. Nous ne voulons pas que les contribuables britanniques fassent des placements qui ne soient pas rentables. Ici encore, j'affirme que s'il est bon que la Zambie consacre ses ressources au bien-être de sa population, il doit être bon aussi que le Gouvernement britannique utilise les siennes dans l'intérêt du peuple britannique.

60. Si la Zambie souhaite tellement la prompte disparition du régime Smith, c'est parce qu'elle sait combien une prolongation de la situation en Rhodésie du Sud aurait de graves conséquences pour son économie. Mais il est une autre raison d'égale importance: la persistance de la rébellion en Rhodésie du Sud ou un retour à la Constitution de 1961 ne servirait pas notre objectif essentiel dans cette colonie, c'est-à-dire l'indépendance basée sur le principe "à chacun une voix".

61. Permettez-moi de conclure en répétant ce que j'ai déjà dit: la situation en Rhodésie du Sud s'aggrave à chaque instant et les relations entre la Zambie et cette colonie se sont gravement détériorées ces derniers jours. Espérons que la Grande-Bretagne prendra immédiatement des mesures pour mettre rapidement fin à la rébellion avant que celle-ci ne dégénère en un conflit qui frappera l'Afrique centrale, et peut-être s'étendra même au monde entier. Les pays d'Afrique ne demandent pas une intervention "hâtive" puisqu'ils ont patienté six mois. Mais, après avoir été témoins pendant six mois de l'inefficacité des mesures prises pour remédier à une situation qui continuait à se détériorer, ils demandent que l'on passe immédiatement à l'action. Il ne faut pas que l'on puisse dire du Conseil de sécurité, à qui incombe le maintien de la paix et de la sécurité, qu'il a fait la sourde oreille lorsque l'Afrique s'est adressée à lui pour éliminer le grave danger que la situation actuelle en Rhodésie du Sud fait courir à la paix et à la sécurité internationales.

62. Je tiens à souligner enfin que l'Afrique demande aux Blancs, et notamment à la Grande-Bretagne, de voir dans ce problème un problème humanitaire et rien d'autre — un problème strictement humanitaire.

63. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): N'ayant plus aucun orateur sur ma liste et puisque nous arrivons au terme de cette première partie de la discussion, je voudrais, avec la permission du Conseil, faire maintenant une déclaration en ma qualité de représentant des PAYS-BAS.

64. Six mois exactement se sont écoulés aujourd'hui depuis que le Conseil de sécurité a adopté le 20 novembre 1965 la résolution 217 (1965) qui avait trait à la déclaration unilatérale d'indépendance du régime illégal de la Rhodésie. Aujourd'hui, nous sommes à nouveau saisis de la question, à la demande, cette fois,

Nations. In their letter of 10 May 1966 [S/7285 and Add.2] the signatories summarized their reasons for bringing the matter again before the Council as follows:

"the racist régime in Southern Rhodesia is still holding out" and "the measures adopted by the Council so far have proved ineffective in bringing down this régime and opening the way to a satisfactory solution to the problem of this Territory".

65. Though it is unfortunately true that the illegal régime in Rhodesia is still holding out and that the measures adopted by the Council have not yet brought it down, it goes too far, in our opinion, to conclude that these measures have proved ineffective in opening the way to a solution to the problem of the Territory. There is clear evidence that the Rhodesian economy is in real trouble, and we cannot overlook the new and hopeful fact that a few weeks ago the rebellious régime in Salisbury asked—I repeat, asked—for talks with the British Government. My delegation regards this as a first and valuable sign of Mr. Smith's becoming more aware of realities.

66. In order to assess the present situation it may be useful to recall what developments have taken place since November 1965 and to see whether the measures adopted by the Security Council have really proved totally ineffective as some speakers have said. In November of last year doubt was voiced in this Council that countries with an extensive trade with Rhodesia would actually be prepared to break off economic relations with it and apply an oil embargo. The fact is that they have done so. The summary drawn up by the Secretariat^{2/} of the measures taken by about seventy Member countries of the United Nations shows an impressive response to the Council's resolution 217 (1965). Most Members, including my own country, have placed some sort of embargo on trade with Rhodesia. In December the United Kingdom decided to apply the oil embargo which was asked for in resolution 217 (1965), and most oil-trading countries, including my own, followed suit.

67. The decision of a great number of countries to break off trade relations with Rhodesia has produced far-reaching effects. It is estimated that today Rhodesia has lost 60 per cent of its export markets and a considerably higher percentage of its tobacco markets. That is no small result. In order to see things in the perspective of history, we should realize that the economic sanctions being applied against Rhodesia today are the biggest operation of their kind undertaken since the League of Nations sanctions of 1935 against Mussolini's régime, measures which at that time

de 32 Etats africains Membres de l'Organisation des Nations Unies. Les signataires de la lettre du 10 mai 1966 [S/7285 et Add.2] résumaient leurs raisons de porter une fois encore la question devant le Conseil dans les termes suivants:

"... le régime raciste en Rhodésie du Sud continue à se maintenir et... les mesures adoptées jusqu'à présent par le Conseil se sont avérées inefficaces pour faire échec à ce régime et ouvrir la voie à une solution satisfaisante du problème de ce territoire."

65. Bien qu'il soit malheureusement exact que le régime illégal de Rhodésie se maintienne toujours et que les mesures adoptées par le Conseil ne l'aient pas encore abattu, il est pourtant exagéré, à notre avis, de conclure que ces mesures n'ont pas réussi à ouvrir la voie vers une solution du problème que pose ce territoire. De nets indices donnent à penser que l'économie rhodésienne connaît de grandes difficultés, et nous ne pouvons manquer de remarquer un fait nouveau et encourageant, à savoir, qu'il y a quelques semaines le régime rebelle de Salisbury a demandé — j'insiste sur le mot "demandé" — des entretiens au Gouvernement britannique. Aux yeux de ma délégation, c'est là un premier indice appréciable du fait que M. Smith commence à prendre davantage conscience de la situation.

66. Pour évaluer la situation actuelle, il peut être utile de rappeler les événements qui se sont déroulés depuis le mois de novembre 1965 et de juger si les mesures adoptées par le Conseil de sécurité se sont vraiment montrées aussi peu efficaces que l'ont dit certains orateurs. Au mois de novembre, certains membres du Conseil doutaient que les pays qui se livraient à un commerce actif avec la Rhodésie seraient réellement disposés à rompre toutes relations économiques avec elle et à mettre l'embargo sur le pétrole. Or, le fait est que ces pays ont en fait agi ainsi. A lire le résumé, établi par le Secrétariat^{2/}, des mesures prises par quelques 70 pays Membres de l'ONU, on constate que la résolution 217 (1965) a trouvé une très large audience. La plupart des Etats Membres, dont mon propre pays, ont décrété l'embargo, d'une façon ou d'une autre, sur les échanges commerciaux avec la Rhodésie. Au mois de décembre, le Royaume-Uni a décidé de mettre l'embargo sur le pétrole comme le demandait la résolution 217 (1965), et la plupart des pays qui font le commerce du pétrole, y compris le mien, ont suivi.

67. La décision prise par de nombreux pays de rompre leurs relations commerciales avec la Rhodésie a eu des conséquences d'une très grande portée. On estime que la Rhodésie a aujourd'hui perdu 60 p. 100 de ses marchés d'exportation et un pourcentage plus élevé encore des marchés sur lesquels elle écoulait son tabac. Cela n'est pas négligeable. Afin de replacer les choses dans leur perspective historique, il faudrait peut-être rappeler que les sanctions économiques décidées contre la Rhodésie sont les plus importantes qui aient jamais été prises

^{2/} Documents A/AC.109/L.264 and Add.1; for the text, see Official Records of the General Assembly, Twenty-first Session, Annexes, addendum to agenda item 23 (A/6300/Rev.1.) chap. III, part I, sections A and B.

^{2/} Documents A/AC.109/L.264 et Add.1; pour le texte, voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Annexes, additif au point 23 de l'ordre du jour (A/6300/Rev.1), chap. III, première partie, sect. A et B.

stopped short of an oil embargo. We should also realize—and it has been said here repeatedly—that the application of those sanctions against Rhodesia has constituted a great sacrifice to those nations which were the main trading partners of Rhodesia.

68. As for the effect on the Rhodesian economy, more and more proof is coming in to show that the Territory has started to feel the economic consequences, first, of a largely unsold tobacco crop, secondly, of higher prices, thirdly, of a shortage of credit both nationally and internationally and, fourthly, of increasing fuel shortages. An over-all economic slowdown has become visible. It is probably as a result of all those developments that Mr. Smith finally asked the British Government for talks. Could we, then, at this very moment simply take the stand that the measures adopted by the Council so far have proved wholly ineffective, that they were futile or that they were a farce, as has been said in our debate?

69. My delegation fully realizes, of course, that the sanctions are not 100 per cent effective. We do not pretend that everything is going wonderfully and that there are no gaps. We also agree that the co-operation of the adjacent countries in carrying out the present sanctions is highly desirable, if not essential. We fervently hope—and in this respect we support the appeal made at the 1283rd meeting by the representative of Argentina—that measures to that effect will be taken by all of them, because we feel sure that, if not, the danger of expansion of the conflict to the whole of southern Africa will increase.

70. The danger of escalation of the conflict applies with even more vigour, we believe, to the demands contained in paragraphs 5 and 9 of the draft resolution that armed force be employed for two purposes: to prevent any oil from reaching Southern Rhodesia and to overthrow the minority régime there. Both these measures would require large-scale military action and probably the forcible use of the territory of some adjacent States; it would entail considerable bloodshed and heavy material losses, and no one could be sure that such a war—for it would be a war—would not spread any further in the area. This question—to use force or not to use force—is the heart of the matter. The essence of what the African representatives have so eloquently advocated here, and the essence of their draft resolution, is that we supplement the economic sanctions with the use of armed force. My delegation strongly believes it to be the Council's primary duty not to decide in favour of the use of armed force as long as there is a fair chance that the problem can be solved by applying economic measures or by peaceful negotiations. Furthermore, my delegation takes the view, like several of the previous speakers, that the United Kingdom is still the legal authority and therefore is responsible for Rhodesia. Thus the decision when and to what extent to use force lies in the first place with the United Kingdom Government.

depuis celles que la Société des Nations avait arrêtées en 1935 contre le régime de Mussolini, et qui allaient presque jusqu'à un embargo sur le pétrole. Nous ne devons pas oublier non plus — on l'a d'ailleurs maintes fois répété — que l'application de ces mesures contre la Rhodésie a représenté un grand sacrifice pour les nations qui faisaient le plus de commerce avec elle.

68. Quant aux conséquences que cette mesure a eu sur l'économie de la Rhodésie, la preuve est faite qu'elles commencent à se faire sentir: récolte de tabac en grande partie invendue, hausse des prix, raréfaction du crédit sur le plan national comme sur le plan international et accroissement de la pénurie de combustibles. On perçoit nettement un ralentissement général de l'économie. C'est sans doute ce qui a finalement amené M. Smith à solliciter des entretiens avec le Gouvernement britannique. Pouvons-nous donc dire, maintenant, que les mesures prises par le Conseil se sont révélées entièrement inefficaces, qu'elles ont été vaines ou encore qu'elles n'ont été qu'une farce, comme je l'ai entendu affirmer au cours de nos débats?

69. Ma délégation se rend parfaitement compte que les sanctions n'ont pas été efficaces à 100 p. 100. Nous ne prétendons pas que tout est pour le mieux et qu'il n'y ait aucune faille. Nous sommes également d'accord pour reconnaître que la coopération des pays voisins est hautement souhaitable, sinon indispensable pour appliquer les sanctions. Nous espérons vivement — et, à cet égard, nous appuyons l'appel lancé à la 1283ème séance par le représentant de l'Argentine — que tous les pays prendront les mesures voulues, car, s'il en était autrement, il ne fait aucun doute que le conflit risquerait de s'étendre à l'ensemble de l'Afrique méridionale.

70. Ce risque est d'autant plus grand, à notre avis, que les paragraphes 5 et 9 du dispositif du projet de résolution demandent l'emploi de la force armée, d'une part, pour empêcher tout ravitaillement de la Rhodésie du Sud en pétrole et produits pétroliers, et, d'autre part, pour abolir le régime de la minorité dans ce pays. De telles mesures impliqueraient des opérations militaires de grande envergure et très vraisemblablement l'utilisation de territoires voisins même contre le gré des gouvernements; elles entraîneraient de lourdes pertes en hommes et en matériel, et personne ne pourrait avoir la certitude que cette guerre — car ce serait bien une guerre — ne s'étendrait pas dans la région. La question est donc de savoir s'il faut recourir ou non à la force. C'est là le fond du problème. Les représentants africains ont avec beaucoup d'éloquence préconisé, devant cette assemblée, que nous complétions l'effet des sanctions économiques par l'emploi de la force armée; telle est d'ailleurs la substance de leur projet de résolution. Ma délégation est fermement convaincue que le Conseil a pour premier devoir de ne pas décider de recourir à la force tant qu'il y a une possibilité raisonnable de résoudre le problème par la voie de sanctions économiques ou de négociations pacifiques. De plus, ma délégation estime, comme d'autres l'ont fait avant elle, que le Royaume-Uni continue de représenter l'autorité légale et qu'à ce titre c'est lui qui est responsable en ce qui concerne

71. In addition to those basic considerations, which have been put forward here before, my delegation would like to point out another consideration. It is that the use of force as asked for in the draft resolution finds insufficient basis in the Charter of the United Nations. As we all know, article 41 of the Charter provides for enforcement measures not involving the use of armed force, while Article 42 provides for military action. Article 42 leaves no doubt that military force may be applied only in the event that the Security Council considers "that measures provided for in Article 41 would be inadequate or have proved to be inadequate".

72. In the present case, operative paragraphs 5 and 9 of the draft resolution before us would constitute an application of military force under Article 42, though there is nothing in the draft resolution declaring that the economic measures provided for in Article 41 "would be inadequate or have proved to be inadequate".

73. It is right that there is no such declaration in the draft resolution, for, as I have tried to prove before, there is not sufficient basis in fact for such a conclusion at this time. Therefore, the fundamental condition laid down by the Charter for the application of Article 42 is not fulfilled. In the view of my delegation, it is not possible at one and the same time to call for economic measures in accordance with Article 41, as is done in paragraphs 2, 3 and 4 of the draft resolution, and for the use of force foreseen in Article 42, as is done in other paragraphs of the draft resolution.

74. Finally, and perhaps most important, there is the consideration of political inopportunity, which in our view should be a decisive factor against adopting, or even voting at this moment on, a draft resolution, such as the one before us, in favour of applying force. As several speakers before me have mentioned, exploratory talks are taking place at the moment in London to find out whether there is a possible basis for official negotiations between the British Government and the régime of Ian Smith. It is clear that this is not the end of the illegal régime, which the African countries and the other members of the Council, including my country, had aimed at in November. It is equally clear, however, to my delegation that it would have been irresponsible for the British Government, when it was approached, to reject outright a request for exploratory talks instead of thoroughly investigating whether there was a hope for negotiations without endangering the ultimate purpose, which is majority rule in Rhodesia.

75. Paragraph 7 of the draft resolution "calls upon the United Kingdom to hold consultations with the leaders of African political parties with a view to the establishment of a régime consistent with the

la Rhodésie. C'est donc au Gouvernement du Royaume-Uni qu'il appartient de décider si oui ou non il y a lieu de recourir à l'emploi de la force, et dans quelle mesure.

71. En plus de toutes ces considérations de base qui ont déjà été exposées, ma délégation voudrait en ajouter une autre: à savoir, que le recours à la force demandé dans le projet de résolution ne trouve pas son entière justification dans les dispositions de la Charte des Nations Unies. Nous savons tous que l'Article 41 de la Charte prévoit des mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée, tandis que l'Article 42 prévoit le recours à l'action militaire. Il ressort clairement de l'Article 42 que la force armée ne peut être employée que si "le Conseil de sécurité estime que les mesures prévues à l'Article 41 seraient inadéquates ou qu'elles se sont révélées telles".

72. Dans le cas présent, les paragraphes 5 et 9 du dispositif du projet de résolution demandent l'emploi de la force armée prévue à l'Article 42 bien que rien dans ledit projet de résolution n'établisse que les mesures économiques visées à l'Article 41 "seraient inadéquates ou qu'elles se sont révélées telles".

73. C'est avec raison d'ailleurs que le projet de résolution n'affirme rien de tel, car, comme j'ai essayé de vous le démontrer, les faits ne permettent pas de tirer, en ce moment, une pareille conclusion. En résumé, la condition essentielle à laquelle la Charte subordonne l'application de l'Article 42 n'est pas remplie. De l'avis de ma délégation, il est impossible de demander à la fois l'application de mesures économiques, conformément à l'Article 41, comme le font les paragraphes 2, 3 et 4 du dispositif du projet de résolution, et le recours à la force prévu à l'Article 42, qui est demandé dans les autres paragraphes.

74. Enfin, il faut tenir compte, et peut-être est-ce là le plus important, du fait qu'il serait politiquement inopportun d'adopter, ou même à mettre aux voix un projet de résolution, comme celui dont nous sommes saisis, préconisant l'emploi de la force. Comme l'ont fait observer avant moi plusieurs orateurs, des entretiens préliminaires se déroulent actuellement à Londres dans l'espoir de trouver une base possible à l'ouverture de négociations officielles entre le Gouvernement britannique et le régime d'Ian Smith. Il est évident que cela n'indique pas la fin du régime illégal que les pays africains et les autres membres du Conseil de sécurité, à commencer par mon pays, avaient souhaitée en novembre. Il est également évident pour ma délégation, que le Gouvernement britannique eût agi à la légère s'il avait catégoriquement refusé d'avoir des entretiens préliminaires au moment où la demande lui en a été faite et s'il avait refusé d'examiner à fond les possibilités de négociations, car il aurait compromis le but ultime, qui est le Gouvernement de la Rhodésie par la majorité.

75. Au paragraphe 7 du dispositif du projet de résolution, il est demandé "au Royaume-Uni d'entreprendre des consultations avec les chefs des partis politiques africains en vue de l'établissement d'un

aspirations of the people of Zimbabwe". This desire, it seems to us, is a perfectly reasonable and legitimate one. It would seem to us, however, that its implementation is self-evident. The British Government has declared over and over again that it would not accept any settlement which would not give effect to its well-known principles, which include the consent of the people of Rhodesia as a whole, and for the sake of those very principles the United Kingdom has for almost six months now applied measures causing enormous damage to its own economy. We believe that one may therefore safely assume that it would not now abandon that basic principle in its exploratory talks with the régime of Mr. Smith.

76. If I may sum up the situation as my delegation sees it, the basic choice with which the Council is now confronted is this: if the Council were at this moment, now that exploratory talks are going on, to adopt a far-reaching resolution such as the one before us, containing a mandatory appeal for the use of force, it might endanger any possibility that still exists of a peaceful solution. It would turn a peaceful conflict into an armed conflict. My delegation could not possibly support such a move.

77. On the other hand, if the draft resolution before us should be rejected, such a rejection might well have an effect and give support in a quarter which the sponsors of the draft resolution would least of all desire.

78. If, then, both the adoption and the rejection of this draft resolution would in our view have harmful effects, the question arises whether the better course of wisdom would not be for the Council to postpone further consideration of the issue and action upon the draft resolution to a moment when we shall have more certainty whether a peaceful settlement is possible or not. When thus kept in abeyance the draft resolution might even have a very salutary effect in that it makes clear what one of the alternatives would be in the event that no arrangement were reached. We have here, we believe, the unusual situation of a draft resolution which, if adopted, would in our opinion have harmful results, and if we reject it, it would likewise have harmful effects. But if it were left in abeyance, it should be very helpful.

79. My delegation wonders, therefore, whether the best course of action under the present circumstances would not be to follow the suggestion which has been made by two speakers in this Council, namely, to postpone further consideration of the issue and of the draft resolution before us, until such time as there is more clarity about the possibility of a peaceful settlement. In the meantime, the Council should continue to follow the situation closely, and could maintain close contact with the British Government in order to remain fully informed of the course of events. In the opinion of my delegation, that would be the most helpful attitude the Security Council could take at this time since it would on the one hand not harm the possibilities of a peaceful settlement, nor

régime conforme aux aspirations du peuple du Zimbabwe". C'est là, à nos yeux, un désir parfaitement raisonnable et légitime. Mais il nous semble que sa réalisation devrait aller de soi. Le Gouvernement britannique a déclaré à maintes reprises qu'il n'accepterait aucun règlement où ne seraient pas appliqués ses principes bien connus, à savoir, entre autres, l'assentiment de l'ensemble du peuple de Rhodésie; c'est précisément au nom de ces principes que le Royaume-Uni a, depuis six mois, appliqué des mesures qui ont eu les plus graves répercussions sur son économie. Nous pouvons être bien certains que ce ne sont pas les entretiens préliminaires qu'il a avec les représentants du régime de Smith qui le feront maintenant abandonner ses principes fondamentaux.

76. Pour résumer la situation telle que ma délégation la voit, le choix fondamental qui s'offre au Conseil est le suivant: si le Conseil adopte, alors que des entretiens préliminaires sont en cours, une résolution de portée aussi vaste que celle dont nous sommes saisis, contenant un appel au recours à la force, il risquerait de faire échouer les possibilités qui peuvent encore subsister de trouver une solution pacifique. Le conflit pacifique actuel dégénérerait alors en conflit armé. Ma délégation ne saurait donc appuyer une telle initiative.

77. Par contre, si le projet de résolution dont nous sommes saisis était rejeté, ce rejet pourrait fort bien avoir des répercussions diamétralement opposées à celles que souhaitent, plus que quiconque, les auteurs du projet de résolution.

78. Si donc, l'adoption comme le rejet de ce projet de résolution doivent avoir de fâcheuses conséquences, la question se pose de savoir s'il ne serait pas plus sage que le Conseil remette l'examen du problème et toute décision en la matière jusqu'à ce qu'il sache avec plus de certitude si un règlement pacifique est possible ou non. Si nous laissons ainsi le projet de résolution en suspens, cela pourrait même avoir un effet salutaire en ce sens que le choix qui s'imposerait au cas où aucun accord n'interviendrait serait alors très clair. Nous nous trouvons ici, à mon avis, dans une situation inhabituelle: nous sommes saisis d'un projet de résolution qui, s'il était adopté ou rejeté, aurait des effets nuisibles, tandis que, laissé en suspens, il pourrait devenir fort utile.

79. Ma délégation se demande donc si le mieux, dans ces conditions, ne serait pas de suivre la suggestion de deux orateurs: à savoir, de différer plus ample examen du problème et du projet de résolution dont le Conseil est saisi jusqu'à ce que les possibilités de règlement pacifique soient mieux connues. Entre-temps, le Conseil devrait continuer à suivre de très près la situation et rester en contact étroit avec le Gouvernement britannique afin d'être parfaitement au courant de l'évolution de la situation. De l'avis de ma délégation, ce serait la meilleure attitude que pourrait adopter, à l'heure actuelle, le Conseil de sécurité puisque, d'une part, il ne compromettrait pas les possibilités de règlement pacifique et, d'autre part, n'exclurait pas la pos-

would it, on the other hand, preclude the possibility of further measures against Rhodesia if the need should arise.

80. As PRESIDENT, I would inform the Council that consultations have taken place with and among the African members of the Council in particular, who, of course, have the greatest interest in this question. I would suggest that time should be given for informal consultations about the final stage of our debate, and that those consultations should be held within the next few days, particularly on Monday morning, 23 May. I propose that the next formal meeting of the Council should be held on Monday afternoon at 3 o'clock.

The meeting rose at 12.30 p.m.

sibilité de prendre de nouvelles mesures à l'encontre de la Rhodésie si le besoin s'en fait sentir.

80. En ma qualité de PRESIDENT, j'informe le Conseil que des entretiens ont eu lieu avec les membres africains du Conseil et aussi entre ces membres, qui sont les premiers intéressés en la matière. Je voudrais demander au Conseil de prévoir un certain délai pour permettre des consultations officieuses sur la dernière phase du débat et aussi suggérer qu'elles aient lieu au cours des prochains jours qui viennent, notamment dans la matinée du lundi 23 mai. Je propose que le Conseil se réunisse officiellement lundi après-midi, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h 30.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.